

œuvres aux expositions des envois de Rome. La dernière année qu'il passa dans cette capitale, il dessina le *Jugement de Salomon*, d'après la fresque de Raphaël au Vatican , et la *Fierge à l'Œillet*, d'après le tableau du même, conservé alors au palais *Camuccini* (1).

Déjà, depuis un an le contre-coup de la révolution de 1830 avait ramené a Paris MM. Orsel et Périn , et l'époque fixée pour le retour en France du pensionnaire de l'Académie à Rome étant arrivé, Vibert accepta la place de professeur de gravure à l'école de Lyon, classe qui venait d'être fondée par M. le D^r Prunelle , alors maire de notre ville, et dont la chaire avait été offerte a notre confrère sur la recommandation d'Orselet de Bonnefond.

Avant de prendre possession du poste honorable qu'on venait de lui confier, Vibert fut a Paris revoir ses amis. Frappé des beautés qu'il remarqua dans le tableau *Le Bien et le Mal*, qu'Orsel venait d'exposer au Louvre, et peut-être mieux disposé qu'un autre, par ses fortes études, à comprendre que cette œuvre, résultat des méditations de l'artiste éminent qui avait eu sur son talent une si heureuse influence, renfermait toute une régénération de la peinture murale, il sollicita de son ami la faveur de graver ce tableau et d'appliquer a cette' traduction les réformes qu'il se proposait d'apporter dans la gravure au burin, réformes qui consistaient à ne plus voir dans les taillesqu'un moyen d'exprimer le plan perspectif et comme la coupe des objets qu'il avait à rendre. Cette planche fut le travail qui, avec les soins donnés à ses élèves, remplit sa vie pendant plus de vingt ans.

L'influence que Vibert exerça à son tour sur l'enseignement a l'école de Lyon, et la part qu'il prit aux réformes heureuses que son habile directeur Bonnefond, introduisit

(1) Ces deux beaux dessins appartiennent au Musée de Lyon.